DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 91.00.611.004.1 DU 5 AVRIL 1991

Balance à équilibre automatique à indication du poids et du prix LUTRANA modèle EL 10

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

LUTRANA, 50, avenue du Président Kennedy, 91170 Viry Châtillon.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 89.1.23.629.2.3 du 2 octobre 1989 (1), n° 90.1.12.629.2.3 du 17 avril 1990 (2) et n° 90.1.15.629.1.3 du 18 mai 1990 (3).

CARACTERISTIQUES

La balance LUTRANA modèle EL 10 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par la modification des caractéristiques métrologiques et des modes de fonctionnement.

Les nouvelles caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

– version à échelon unique

Max = 10 ou 15 kg
Min = 100 g
e = 5 g
T = – 10 kg

– version à échelon multiple

Max = 15 kg
de 0 à 6 kg e = dd = 2 g
de 6 à 15 kg e = dd = 5 g
Min = 40 g
T = – 6 kg

La balance LUTRANA modèle EL 10 peut comporter jusqu'à 4 modes de fonctionnement parmi les modes de fonctionnement suivants :

V D : Vente directe, 1 ticket par transaction
1 V : Un vendeur, avec totalisation
2 V : Deux vendeurs, avec totalisation
M V : Multivendeurs (jusqu'à douze), avec totalisation
LS 3 : Libre service
M G : Groupe de pesage étiquetage manuel accessible uniquement en version multiéchelon.

Ces différents modes de fonctionnement existent également en version poids seul.

Les modes de fonctionnement VD, 1V, 2V et MV sont déjà prévus par les décisions (1) et (2) précitées.

(1) *Revue de Métrologie, octobre 1989, page 1267.*
(2) *Revue de Métrologie, avril 1990, page 545.*
(3) *Revue de Métrologie, juin 1990, page 749.*

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

Le mode de fonctionnement LS3 ne peut être mis en œuvre qu'après la mise en place du clavier spécialement prévu à cet usage. Dans ce mode, l'affichage arrière peut être supprimé.

Dans le mode MG, l'impression est impossible en dessous de la portée minimale et neuf valeurs prédéterminées de tare peuvent être utilisées.

SCELLEMENT

Le dispositif de scellement n'est pas modifié.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

Les balances faisant l'objet de la présente décision peuvent être connectées dans un système de balances à équilibre automatique LUTRANA modèle VA 10 approuvé par la décision n° 90.1.06.639.1.3 du 17 avril 1990 (4).

Les balances doivent toujours être installées de telle façon que l'acheteur puisse aisément se rendre compte du résultat de la pesée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte :

- le rappel des caractéristiques métrologiques et de la classe de précision,
- le numéro et la date de la présente décision,
- le numéro de série de l'instrument.

Les valeurs de la portée maximale, de la portée minimale et de l'échelon sont rappelées à proximité des afficheurs.

Dans le mode LS 3, la mention "USAGE EXCLUSIF PAR LE CONSOMMATEUR" figure sur une étiquette autodestructible collée sur le clavier spécial.

Dans le mode MG, le message "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" est affiché côté client, sur la ligne message de l'afficheur.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche d'Ile-de-France et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une durée de validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographies n°s 5484-1 et 2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR GENERAL
DE L'INDUSTRIE :

L'INGENIEUR GENERAL DES MINES,
M. GERENTE

(4) *Revue de Métrologie, avril 1990, page 553.*

NOTICE DESCRIPTIVE

Balance à équilibre automatique LUTRANA à indication du poids et du prix modèle EL 10

La présente notice descriptive complète la notice descriptive (1) accompagnant la décision d'approbation de modèle n° 89.1.23.629.2.3 du 2 octobre 1989.

La balance LUTRANA modèle EL 10 est identique à celle décrite dans la notice précitée, excepté dans le modèle LS 3 pour lequel le clavier décrit est remplacé par un clavier "Libre service" à 36 touches.

PROGRAMMATION

Les programmations suivantes sont possibles :

F1 : programmation du mode de fonctionnement
VD, vente directe permettant d'obtenir un ticket par transaction
1V, 1 vendeur avec totalisation
2V, 2 vendeur avec totalisation
MV, jusqu'à 12 vendeurs avec totalisation
LS3, libre service
MG, groupe de pesage étiquetage manuel.

F2 : programmation du n° de balance et du n° de rayon

F3 : programmation du code barre, prix ou poids

F4 : programmation de l'en-tête sur ticket

F5 : programmation du message publicitaire

F6 : programmation de la date et de l'heure

F7 : programmation des appels-prix (choix entre pesé ou non pesé, n° de famille, référence produit) et programmation des appels-prix directs par clavier (jusqu'à 68).

F8 : programmation des étiquettes pour les touches appels-prix directs

F9 : modification d'un prix unitaire mémorisé

F10 : édition des listes appels-prix ou familles

F11 : programmation des textes spéciaux

F12 : transfert de données pour les balances faisant partie d'un système de balances LUTRANA modèle VA 10.

FONCTIONNEMENT

Les modes VD, 1V et 2V sont inchangés.

– Mode MV : 12 vendeurs peuvent travailler simultanément. Avant chaque opération, le vendeur doit s'identifier à l'aide des touches V1 à V12 disposées de part et d'autres du clavier numérique. La touche "N" permet de visualiser le sous-total en cours.

– Mode LS3 : l'impression automatiquement déclenchée par l'appui de la touche produit : sélectionnée.

– Mode MG : la balance fonctionne comme un groupe de pesage étiquetage manuel destiné à la réalisation de préemballages hors de la présence du public. L'impression est impossible en dessous de la portée minimale. La touche "N" permet de prédéterminer le nombre de paquets à réaliser. En plus du dispositif semi-automatique de tare, le dispositif de prédétermination de tare permet de mémoriser 9 valeurs de tare qui peuvent être rappelées par appui sur le clavier numérique du chiffre correspondant puis de la touche T.

(1) *Revue de Métrologie, octobre 1989, page 1269.*

N° 5484-1

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE LUTRANA A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX EL 10

N° 5484-2

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE LUTRANA A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX EL 10